

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, un détenu de Collins Bay a de fait frappé un gardien. Étant donné que cela constitue un assaut, nous avons demandé à la Sûreté provinciale de l'Ontario de faire enquête. A mon avis, la meilleure façon de connaître la vérité, c'est de se servir des organismes qui font enquête à l'extérieur et de faire la même chose à l'intérieur des pénitenciers.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA DÉCLARATION DE L'ANCIEN MINISTRE DES COMMUNICATIONS—LA TENUE DES PROCHAINES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

L'ancien ministre des Communications déclarait à Saint-Jean (Terre-Neuve), hier, je crois, qu'une nouvelle poussée inflationniste se ferait sentir au cours de 1973-1974. Est-ce que l'ancien ministre, qui est encore député libéral, reférait alors l'opinion du gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député sait que cette question n'est pas recevable. La déclaration a été faite par un ex-ministre et non par un ministre. Pour cette raison, la question ne peut être posée dans les termes utilisés par l'honorable député de Témiscamingue.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, si l'on me permet, je vais poser au gouvernement, et non pas à l'ancien ministre, une question supplémentaire tout à fait pertinente.

Est-ce que le premier ministre a l'intention de déclencher des élections générales avant la nouvelle poussée inflationniste?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ce serait une très bonne idée, monsieur le président.

* * *

INFORMATION CANADA

LE RAPPORT DE SÉCURITÉ SUR M. JEAN-LOUIS GAGNON—LA LETTRE DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

[Traduction]

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et découle de la réponse du premier ministre à une question posée hier par le député de Red Deer. Étant donné que le premier ministre a déclaré qu'aucun rapport de sécurité sur le directeur d'Information Canada n'a pas été préparé à l'intention du cabinet, et afin d'obtenir certains éclaircissements sur une lettre qui émanait du bureau du ministre, étant donné surtout l'importance qu'il attache à la crédibilité de la publicité et à bien d'autres choses, le ministre pourrait-il nous expliquer à quel rapport il faisait allusion dans ses lettres à ce sujet aux électeurs de sa circonscription?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je pense que la lettre dont veut parler le député avait pour but d'indi-

[M. Peters.]

quer qu'on avait suivi les procédures de sécurité dans ces cas, comme le premier ministre en a informé la Chambre il y a plus d'un an.

M. Nowlan: Peut-on déduire de la réponse du ministre que la déclaration qui figure dans la lettre, et selon laquelle un rapport détaillé avait été établi uniquement à l'intention du cabinet, n'est pas exacte?

L'hon. M. Basford: Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROGRAMME DE FORMATION DE LA MILICE ESTUDIANTINE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il nous dire si les quotas du programme de formation de la milice d'étudiants sont maintenant remplis?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je prends note de cette question.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Puisque le ministre tient cette question pour préavis, pourrait-il également chercher à savoir pourquoi, malgré une augmentation du programme de 5,000 à 8,000 étudiants, les quotas de certaines provinces ont été sérieusement réduits, et, en même temps, déterminer pourquoi on a réduit ou annulé les cours de certaines salles d'exercices qui avaient déjà reçu des demandes?

* * *

LES PÊCHES

LA QUESTION DES DROITS ACCORDÉS AUX BATEAUX AMÉRICAINS DANS LES PORTS CANADIENS DU PACIFIQUE

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je me demande si le premier ministre ne pourrait pas répondre aujourd'hui à la question que je lui posais le 1^{er} juin au sujet du refus de la garde côtière des États-Unis de laisser pénétrer les navires de pêche canadiens dans les ports de l'État de Washington, et quelles dispositions le gouvernement pourrait prendre, compte tenu de cette situation.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je me souviens d'avoir renvoyé cette question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je crois. Ce ministère ne répond pas aux questions aujourd'hui mais je crois qu'il y a un ministre ici à ma gauche qui est en mesure de donner une réponse à cette question.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'apprends qu'on est à faire enquête à ce sujet. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures veut faire remarquer, toutefois, qu'il n'existe aucune obligation contractuelle à cet égard; toute la question est examinée en regard du droit coutumier et du